

Les controverses au Temple

Par Camille Focant, professeur émérite d'exégèse du Nouveau Testament à l'Université catholique de Louvain

Plus d'une fois, Jésus a débattu de diverses questions religieuses avec des autorités juives. Ces discussions d'école ou controverses étaient loin d'être sans enjeu. Les évangiles synoptiques les regroupent en deux séries.

La première est située en Galilée au commencement de l'activité publique de Jésus¹. Ses interlocuteurs sont des pharisiens et des scribes. Le premier objet de débat est l'accueil des pécheurs. D'une part, Jésus est questionné : détient-il l'autorité de pardonner ses péchés au paralysé ? n'est-ce pas un privilège réservé à Dieu seul² ? D'autre part, s'il ose manger avec des pécheurs, ce qui paraît contraire à la Loi, c'est, selon lui, parce qu'il est venu appeler non pas les justes mais les pécheurs : eux ont besoin d'être guéris³. Le second sujet de discussion est l'observance du repos sabbatique. Jésus affirme sa maîtrise sur le sabbat, alors que les pharisiens reprochent à ses disciples de manger des épis grappillés le jour du sabbat⁴. Et il n'hésite pas à opérer une guérison le même jour. Car le repos sabbatique ne peut primer sur la lutte contre le mal, sur la nécessité de sauver une vie⁵. La loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi⁶. Si son interprétation mène au mal et à la mort, il vaut mieux la transgresser pour faire le bien et sauver une vie⁷. En tenant de tels propos, Jésus est bien conscient d'être en rupture avec l'interprétation des pharisiens de son époque. Mais la nouveauté du Royaume de Dieu qu'il annonce ne peut être contenue dans de vieilles outres ; il lui faut des outres neuves⁸. Cette vision de Jésus est tellement inédite qu'elle est insupportable pour ceux qui se barricadent dans l'observance stricte de la Loi. Ils en viennent même à vouloir sa mort⁹.

Ce même dessein réapparaît dans la partie finale de l'évangile, après la contestation de Jésus au Temple¹⁰. Sa mention précède une deuxième série de controverses qui se déroulent cette fois à Jérusalem dans le Temple. Les interlocuteurs ne sont plus les mêmes. Il s'agit de grands prêtres, anciens et scribes ; ce sont des membres des trois classes qui constituent le Sanhédrin sous la présidence du grand prêtre en fonction. Les sujets débattus sont également bien différents de ceux des controverses galiléennes, on va le voir.

D'où vient l'autorité de Jésus ?

¹ Mc 2, 1 – 3, 6 ; Lc 5, 17 – 6, 11.

² Lc 5, 21.

³ Lc 5, 30-32.

⁴ Lc 6, 1-5.

⁵ Lc 6, 10.

⁶ Mc 2, 27.

⁷ Mc 3, 4.

⁸ Lc 5, 37-39.

⁹ Mt 12, 14 ; Mc 3, 6.

¹⁰ Mc 11, 18 ; Lc 19, 47-48.

Les événements de la proclamation messianique lors de l'entrée à Jérusalem et de la contestation menée par Jésus au Temple devaient provoquer une réaction des responsables religieux de Jérusalem. La première interrogation qui leur vient à l'esprit est celle de l'autorité de Jésus¹¹. Plus exactement, ce qu'ils questionnent, c'est l'origine de son autorité. En vertu de quelle autorité agit-il de cette manière ? Qui la lui a donnée ? Cette question s'était déjà posée précédemment dans le récit évangélique à propos des exorcismes de Jésus. Les scribes n'avaient pas hésité à les attribuer à Bêelzéboul, le prince des démons plutôt qu'à l'Esprit Saint¹². Les mêmes s'étaient déjà indignés de ce que Jésus usurpât l'autorité de pardonner les péchés, réservée à Dieu seul¹³. La polémique rebondit.

Pour livrer le secret de l'origine de son autorité, Jésus pose une condition. Ses interlocuteurs doivent au préalable répondre à sa question : « Le baptême de Jean, venait-il du ciel ou des hommes ? »¹⁴. Il réussit ainsi à les placer sur la défensive en les enfermant dans un dilemme catastrophique pour eux. S'ils répondent que le baptême de Jean vient du ciel, leur refus de croire en lui les disqualifiera, et Jésus n'aura aucune peine à le souligner. Mais s'ils affirment qu'il vient des hommes, ils ont tout à craindre du peuple qui tient Jean pour un prophète. Aucune réponse n'est susceptible de les tirer d'affaire. Malgré ce qu'il leur en coûte – ils tenaient avant tout à leur image publique et à la reconnaissance de leur autorité –, ils ne trouvent d'autre échappatoire que d'avouer leur ignorance. Mais, vu leur discussion antérieure¹⁵, cet aveu retentit comme un mensonge. En fait, ils ont bien leur opinion, mais ils n'osent pas l'afficher.

Pourquoi les autorités religieuses n'ont-elles pas fait confiance à Jean le Baptiste ? Étaient-elles en mesure de fonder leur décision sur une autorité céleste ? Si tel n'était pas le cas, qu'est-ce qui leur donne le droit d'interroger Jésus sur l'origine de son autorité ? Le refus catégorique de répondre n'est cependant pas le dernier mot de Jésus. Une réponse suit aussitôt sous la forme d'une parabole adressée au peuple.

La parabole des vignerons meurtriers

À ceux qui s'interrogent sur son autorité, Jésus va fournir une réponse indirecte, par une parabole¹⁶. Son sens est explicité par le biais d'une citation d'Écriture¹⁷ en finale de la parabole¹⁸ : l'autorité par laquelle il agit est celle de la pierre rejetée qui devient pierre angulaire¹⁹ ; dans cette action, l'œuvre merveilleuse de Dieu peut être reconnue par les yeux capables de voir en profondeur.

La parabole débute par une description champêtre qui rappelle le chant de la vigne du prophète Ésaïe²⁰, la vigne étant un symbole du peuple d'Israël. Les perspectives d'Ésaïe et

¹¹ Lc 20, 1-8.

¹² Mc 3, 22 ; Lc 11, 15.

¹³ Mc 2, 6-11 ; Lc 5, 21-24.

¹⁴ Lc 20, 4.

¹⁵ Lc 20, 5-6.

¹⁶ Lc 20, 9-19.

¹⁷ Ps 118, 22-23.

¹⁸ Mc 12, 10-11 ; Lc 20, 17.

¹⁹ La métaphore du Ps 118, 22 citée ici en Lc 20, 17 est explicitement reliée à Jésus dans un discours de Pierre en Ac 4, 10-12.

²⁰ És 5, 1-7.

Jésus diffèrent cependant. Chez le premier, le constat de l'improductivité de la vigne débouche sur la colère de son propriétaire qui la voue à la destruction. Pour Jésus, en revanche, la vigne produit bien du fruit, mais la faute se trouve chez les vignerons qui veulent l'accaparer. Il n'est donc pas question de détruire la vigne, mais de la confier à d'autres vignerons²¹.

Trois serviteurs sont successivement envoyés en mission pour recueillir la part du fruit de la vigne qui revient à son maître. L'attention se concentre moins sur les fruits que sur les relations entre le maître et les vignerons par serviteurs interposés. Malgré les mauvais traitements infligés à ces derniers, le maître ne perd pas patience. Il prend la décision insolite de leur envoyer son fils bien-aimé, persuadé que, lui au moins, ils le respecteront.

Au lieu de quoi, les vignerons le tuent. C'est un tournant dans le récit parabolique. D'un échec d'un contrat de fermage, on passe à une tentative de captation d'héritage. Pour le lecteur de l'évangile, l'expression « fils bien-aimé » fait penser à Jésus, puisque c'est le titre que lui donne une voix céleste lors de son baptême et de sa transfiguration²². L'envoi du fils défie la prudence paternelle élémentaire. On est bien loin de la sagesse ordinaire et d'une intrigue sans surprise. Cette parabole pointe vers l'extravagance. Le fils bien-aimé est risqué pour une ultime tentative de conversion. Mais les vignerons sont prêts à tout, y compris le meurtre, pour confisquer l'héritage et devenir maîtres de la vigne, pour conquérir un pouvoir illégitime. Ils s'enferment dans leur folle violence jusqu'à éliminer le fils. En outre, en le jetant hors de la vigne, ils lui refusent une sépulture. Ce nouvel outrage est une marque suprême de manque de respect.

Dans la logique de la parabole, une telle conduite est cependant suicidaire. Se rendant compte que leur complot²³ est éventé, les scribes et les grands prêtres protestent²⁴. Comprenant que Jésus les a visés dans cette parabole, ils veulent l'arrêter, mais en sont empêchés par crainte de la réaction du peuple²⁵.

La complexité de la parabole des vignerons meurtriers – pour une bonne part allégorique – et l'histoire des relations difficiles entre juifs et chrétiens dans l'histoire ultérieure rendent délicate la tâche de l'interpréter. Cependant le genre littéraire de la menace adressée au peuple d'Israël, et davantage encore à ses leaders, pour les inciter à la conversion est bien connu dans le monde biblique, en particulier prophétique. Si on la replace dans ce cadre, la parabole peut avoir une visée positive, même si elle est menaçante. L'histoire de Jésus est ainsi située dans la longue tradition biblique du rejet des envoyés de Dieu. Si les autorités persistent dans leur intention de le faire périr, la parabole enseigne que leur action ne constituera pas un honneur rendu à Dieu par l'élimination d'un blasphémateur. Il s'agira en fait d'une entreprise motivée par la volonté d'accaparer et préserver le pouvoir religieux. Jésus dévoile ainsi le sens de ce qui est en jeu et qui suscite l'opposition à son égard.

Faut-il payer l'impôt à César ?

²¹ Lc 20, 16.

²² L'identification est plus nette chez Marc (1, 11 ; 9, 7) et Matthieu (3, 17 ; 17, 5) que chez Luc (3, 22 ; 9, 35) où la tradition manuscrite n'est pas unanime.

²³ Lc 19, 47.

²⁴ Lc 20, 16.

²⁵ Lc 20, 19.

Irrités par cette parabole, déconfits de leur incapacité à arrêter Jésus, ses adversaires font un pas de côté, mais ils restent aux aguets en coulisse. De là, ils lui envoient des espions qui se donnent une apparence de justes et doivent tenter de le piéger. C'est la controverse fameuse à propos de l'impôt dû à César. Sa célébrité est due au moins pour une part à l'interprétation qui a prévalu en régime de chrétienté. Dans ce cadre, la compréhension dominante était la suivante : Jésus rappelle aux chrétiens leurs devoirs civiques, mais ils ne doivent toutefois pas oublier que ceux-ci sont seconds par rapport à la fidélité à Dieu et au pouvoir spirituel de l'Église. Cette interprétation est à l'évidence bien éloignée de la critique que Jésus adresse à ses adversaires préoccupés de sauvegarder leur autorité religieuse.

Celui-ci se trouve en effet dans un contexte polémique. Il n'est pas dans une position professorale, occupé à dissenter sur la relation entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Il ne fait pas face à des personnes dont le but serait de s'informer en toute sérénité ; il est confronté à un piège. Ses interlocuteurs débute par une vile flatterie. La répétition superfétatoire des compliments en souligne l'indécence et la fausseté. Ironiquement, le narrateur met dans leur bouche des compliments auxquels eux-mêmes ne croient pas (« nous savons [...] que tu es impartial et que tu enseignes les chemins de Dieu selon la vérité »²⁶), mais qui sont parfaitement exacts du point de vue de l'évangéliste.

La question posée à Jésus est fermée. Elle ne laisse pas d'échappatoire, il faut répondre par oui ou par non. À l'époque, en Judée, l'impôt était perçu directement par les Romains. Dès lors, selon la Loi de Moïse, Dieu permet-il de payer cet impôt à l'empereur païen qu'est César ? Si Jésus répond oui, il sera crédité de complicité avec l'occupant romain qui exerce un pouvoir païen sur la terre d'Israël. S'il répond non, il sera classé parmi les révolutionnaires qui contestent les droits de l'empire. Il paraît coïncé quoi qu'il réponde.

Non dupe de leur fourberie, Jésus leur demande de lui montrer un denier. En s'exécutant, ses interlocuteurs reconnaissent déjà implicitement la suzeraineté de celui qui a frappé la monnaie qu'ils ont en poche. En leur posant une question sur l'effigie portée par la pièce d'argent, Jésus les force à reconnaître qu'il s'agit de César. Non sans malice, il peut alors rétorquer : « Eh bien ! rendez à César ce qui est à César ». Et de façon inattendue, il ajoute : « et à Dieu ce qui est à Dieu »²⁷. Du coup, sa réponse ne résonne pas comme une directive pratique. Il énonce plutôt un principe général à partir duquel il revient à ses interlocuteurs de construire leur propre réponse en confrontant les prétentions de César et celles de Dieu sur le peuple juif. L'habileté et la sagesse de ce qui vient d'être dit étonne au point de réduire les interlocuteurs au silence.

La résurrection, une croyance ridicule ?

Mais le rôle d'opposants est aussitôt endossé par d'autres, à savoir les Sadducéens. Ce groupe juif recrutait surtout ses adhérents dans les grandes familles sacerdotales et l'aristocratie laïque. Flavius Josèphe dit d'eux qu'ils « nient l'immortalité de l'âme, ainsi que les châtiments et les récompenses dans l'au-delà »²⁸. Ces contestataires de l'idée d'une résurrection des morts viennent à leur tour mettre Jésus à l'épreuve²⁹.

²⁶ Lc 20, 21.

²⁷ Lc 20, 25.

²⁸ *Guerre juive* 2, 166.

²⁹ Lc 20, 27-40.

Pour cela, ils inventent une histoire à partir de la règle du lévirat, telle qu'elle découle du Deutéronome³⁰. Si, conformément à cette règle, une femme épouse successivement sept frères qui ne lui laissent pas d'enfant, duquel sera-t-elle la femme à la résurrection ? L'aspect burlesque du cas proposé laisse deviner le ton persifleur ; ils attaquent la croyance en la résurrection en essayant de mettre les rieurs de leur côté. Son absurdité leur paraît mise en évidence dans le cas de veuvages et de mariages successifs.

Jésus est navré de leur conception erronée de la résurrection³¹. Ils la pensent comme une simple prolongation de la vie présente, y compris des relations conjugales en cours en ce monde. Or, par la puissance de Dieu, la résurrection ouvre sur un monde totalement neuf. La comparaison avec les anges indique que la réalité future sera en discontinuité avec la réalité présente. Toutes les relations humaines y seront transposées dans le registre des relations avec Dieu.

Et, de ce point de vue, nier la résurrection revient à refuser ce que Moïse lui-même indique dans les Écritures. Celui qu'il a rencontré lors de l'épisode du buisson ardent³², il l'appelle : « le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob »³³. Ces patriarches sont pourtant morts depuis longtemps. Dieu serait-il donc un Dieu des morts ? Non, il est le Dieu des vivants, « car tous sont vivants pour lui »³⁴.

Ce passage clôture les interrogations polémiques qui ont été soumises à Jésus pour le piéger. Dans les épisodes suivants, c'est lui qui prend l'initiative.

Le Messie, fils et Seigneur de David

Reprenant son enseignement dans le Temple, Jésus part d'une conception courante dans la tradition juive selon laquelle le Messie est fils de David ; elle s'appuie sur un oracle du prophète Nathan³⁵. On la retrouve aussi dans les *Psaumes de Salomon*, une œuvre du 1^{er} siècle av. J.-C., d'origine essénienne ou pharisienne : « Regarde, Seigneur, et suscite-leur leur roi, fils de David (...) pour qu'il règne sur Israël ton serviteur »³⁶. Cette conception messianique répandue, Jésus suggère qu'elle se trouve en conflit avec celle exprimée par David dans les Psaumes : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis un escabeau sous tes pieds »³⁷.

S'agit-il pour autant d'une contradiction absolue ? C'est peu probable, dans la mesure où les deux conceptions bénéficient d'un appui dans les Écritures. Mais en opposant deux témoignages bibliques apparemment contradictoires, Jésus suggère l'insuffisance de la première conception. Probablement parce qu'elle oriente trop facilement vers une perspective nationaliste : le fils de David restaurera la royauté et l'autonomie politique d'Israël. Autrement dit, Jésus ne repousse pas la filiation davidique du Messie, mais il pense qu'elle donne une vision tronquée des choses. Elle doit être corrigée par l'idée d'une certaine supériorité du Messie par rapport à David ; il est en effet son Seigneur. Toutefois Jésus reste

³⁰ Dt 25, 5-10.

³¹ Mc 12, 24-27.

³² Ex 3, 1-6.

³³ Lc 20, 37.

³⁴ Lc 20, 38.

³⁵ 2 S 7, 11-16.

³⁶ *Psaumes de Salomon* 17, 21.

³⁷ Ps 110, 1 cité par Lc 20, 42-43.

énigmatique en ne précisant pas la nature de cette supériorité. Cela laisse planer une interrogation sur sa propre conception du Messie.

Les scribes et les veuves

Le monologue entamé par Jésus se prolonge par un avertissement adressé aux disciples, mais aussi à tout le peuple, à l'encontre des scribes³⁸. Dans cette mise en garde brève et cinglante, il entend dévoiler ce que veulent vraiment les scribes. C'est à la vanité qu'ils tiennent, sous toutes ses formes : se distinguer par l'habillement, attirer la reconnaissance publique et les salutations, choisir les premières places à la synagogue et dans les banquets. Jésus recommande de se garder de cette recherche effrénée de marques de considération. Entre son enseignement et celui des scribes, il y avait un fossé : Jésus « les enseignait en homme qui a autorité et non pas comme les scribes »³⁹. La recherche puérile d'honneurs de leur part pourrait bien être un autre révélateur de leur défaut d'autorité en profondeur.

Mais, plus grave encore, à leur fatuité s'ajoutent la cupidité et l'hypocrisie. Leurs prières dissimulent mal le fait qu'ils dépouillent les veuves. Étaient-ils pique-assiette, exploitant l'hospitalité de personnes peu fortunées ? Abusaient-ils de leur fonction d'hommes de loi ? Exagéraient-ils leurs honoraires au détriment des veuves ? Il est difficile de préciser. Mais la cupidité qui leur est reprochée est d'autant plus odieuse qu'elle va de pair avec de longues prières. Mises en parallèle avec l'exploitation des veuves, ces prières constituent une injure à Dieu. L'attitude des scribes contredit le double commandement de l'amour et de Dieu et du prochain⁴⁰. Or celui-ci « vaut mieux que tous les holocaustes et sacrifices »⁴¹. C'est dire si l'attitude des scribes est condamnable.

En contrepoint avec leur hypocrisie démasquée, surgit une veuve misérable qui, sans aucune affectation, glisse deux pauvres piécettes dans le tronc du Temple⁴². Loin de se laisser distraire par les riches qui donnaient beaucoup, Jésus capte le geste de la veuve et en tire une leçon pour ses disciples. Compte tenu de sa situation économique misérable, elle a donné plus que tous les autres. Le constat fait par Jésus peut être interprété soit comme une louange, soit comme une lamentation. Dans le premier cas, le geste de la veuve – qui est un don de toute sa vie – peut être mis en consonance symbolique avec celui que Jésus va vivre en croix⁴³. Dans le second cas, il apparaît que ce don sans réserve au trésor du Temple géré par ceux qui dévorent les biens des veuves a quelque chose de dérisoire et d'absurde.

Ruine du Temple et jugement de Jérusalem

Le dernier enseignement de Jésus, avant que ne commence sa Passion, situe la ruine du Temple sur l'arrière-fond d'un discours sur la fin de l'histoire⁴⁴. Le discours de Jésus emprunte au genre littéraire apocalyptique, qui entend dévoiler à travers des visions

³⁸ Mc 12, 38-40 ; Lc 20, 45-47.

³⁹ Mc 1, 22.

⁴⁰ Mc 12, 28-34.

⁴¹ Mc 12, 33.

⁴² Mc 12, 41-44 ; Lc 21, 1-4.

⁴³ Mc 10, 45.

⁴⁴ Mt 24, 1-44 ; Mc 13, 1-37 ; Lc 21, 5-36.

comment le monde actuel se défera pour faire place à la création nouvelle de Dieu. Le calendrier de cette mutation future n'est pas précisé. Au contraire, Jésus réaffirme avec force l'incertitude quant au moment final : « Mais ce jour ou cette heure, nul ne les connaît, ni les anges du ciel, ni le Fils, personne sinon le Père »⁴⁵. Cette incertitude détourne de toute vaine tentative de spéculer sur le moment de la fin. L'attitude évangélique est plutôt de rester toujours en état de veille, sûr que ce monde aura une fin, mais non quant à la date du retour du Fils de l'homme.

Une première dimension importante de ce discours est l'annonce d'une forme de « passion » qu'auront à vivre les disciples à l'instar de leur maître. Ils seront haïs et persécutés à cause de son nom⁴⁶. Ce qu'il convient de lire en prolongement d'une autre phrase de Jésus : « Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, mais tout disciple bien formé sera comme son maître »⁴⁷. Une promesse est toutefois liée à ce temps de harcèlement public : marginalisation, tracasseries, dénonciations, procès, exécutions. Les disciples persécutés seront habités par une sagesse d'en-haut, par le Saint-Esprit qui leur « enseignera à l'heure même ce qu'il faut dire »⁴⁸.

Un autre élément important du discours est l'annonce du jugement de Jérusalem⁴⁹. La description de ses malheurs est terrifiante. Certes de telles annonces connaissent des antécédents chez les prophètes. Mais souvent ceux-ci prédisaient la restauration de Jérusalem après sa destruction⁵⁰, alors que Jésus parle seulement de désolation. Or, le prophète porteur d'annonce de jugement à l'encontre de Jérusalem qui sera foulée aux pieds par les nations étrangères sait qu'il risque la peine de mort. Jérémie y a échappé de peu⁵¹.

L'horizon s'élargit ensuite aux signes cosmiques de l'ébranlement final. Mer, soleil, lune et étoiles seront entraînés dans une tourmente cosmique qui plongera les nations dans la terreur. Chez le prophète Joël, une scène semblable est décrite en lien avec l'effusion de l'Esprit divin sur toute l'humanité⁵². Ici, elle accompagne la vision du Fils de l'homme qui vient « entouré d'une nuée dans la plénitude de la puissance et de la gloire »⁵³. L'évangéliste Luc souligne ainsi le contraste entre l'itinéraire de Jésus à partir de son humble naissance jusqu'à la croix et sa venue comme Fils de l'homme ressuscité qui sera marqué par la puissance et la gloire.

Pour les disciples, ce sera le grand moment de leur délivrance, suite à leur persévérance. Reste à veiller en ne se laissant pas absorber par les soucis de la vie ou diverses formes de laisser-aller. Reste aussi à prier de manière à « se tenir debout devant le Fils de l'homme »⁵⁴. Ainsi se termine l'enseignement donné par Jésus dans le Temple où le peuple, dès les aurores, venait l'écouter⁵⁵.

⁴⁵ Mc 13, 32.

⁴⁶ Lc 21, 16-17.

⁴⁷ Lc 6, 40.

⁴⁸ Lc 12, 12.

⁴⁹ Lc 21, 20-24.

⁵⁰ Mi 3, 9-12 ; Za 14, 2-9.

⁵¹ Jr 26, 20-24.

⁵² Jl 3, 1-5.

⁵³ Lc 21, 27.

⁵⁴ Lc 21, 36.

⁵⁵ Lc 21, 37-38.